

INTÉRÊT PATRIMONIAL DES PERSONNAGES, ÉVÉNEMENTS ET LIEUX HISTORIQUES

MÉTHODE D'ÉVALUATION

MARS 2023

Cette publication a été réalisée par la Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques.

Avis aux personnes handicapées : Un service d'assistance est disponible si vous éprouvez des difficultés à lire ce document. Le cas échéant, contactez-nous au numéro de téléphone sans frais, de partout au Québec : 1 888 380-8882.

Dépôt légal – mars 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-94074-6 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

Table des matières

Introduction.....	1
Qu'est-ce qu'un personnage, un événement ou un lieu historique?.....	2
Les étapes précédant la désignation.....	3
L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique.....	5
<hr/>	
Annexe 1. Critères d'importance patrimoniale.....	6
Personnages.....	6
Événements.....	9
Lieux.....	11
Annexe 2. Documentation.....	14
Annexe 3. Canevas d'analyse et de synthèse.....	15
Annexe 4. Grille d'évaluation.....	18

Introduction

La *Loi sur le patrimoine culturel* donne au ministre de la Culture et des Communications le pouvoir de classer en tout ou en partie tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public. Le ministre peut aussi désigner des éléments du patrimoine immatériel, un personnage historique décédé, un événement ou un lieu historique dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public.

Depuis le 1^{er} avril 2021, la *Loi sur le patrimoine culturel* prévoit que le ministre de la Culture et des Communications élabore une méthode d'évaluation de l'intérêt patrimonial des biens, des éléments du patrimoine immatériel, des personnages historiques décédés, des événements et des lieux historiques afin de favoriser la transparence et la prévisibilité de son action. Elle vise également à guider la décision, selon le cas, sur leur classement, leur désignation ou leur catégorisation. La méthode est adaptée au type d'élément patrimonial.

Ce document présente la méthode d'évaluation des **personnages, des événements et des lieux historiques**. Cette version fait l'objet d'un cadre de suivi et d'évaluation, lequel s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La méthode d'évaluation des immeubles et des sites patrimoniaux pourrait ainsi périodiquement faire l'objet de mises à jour. Le Ministère invite conséquemment les citoyennes et les citoyens à se référer à la dernière version disponible sur Québec.ca.

Qu'est-ce qu'un personnage, un événement ou un lieu historique?

La *Loi sur le patrimoine culturel* ne présente pas de définition des personnages, des événements et des lieux historiques. Dans le contexte de l'application de la Loi, le Ministère s'est doté des définitions suivantes.

Un personnage historique est une personne ayant réellement existé, maintenant décédée, et ayant joué un rôle dans l'histoire du Québec ou dans un domaine de cette histoire. Il peut également s'agir d'un groupe de tels personnages.

Un événement historique est un fait qui s'est produit dans le passé, ou l'aboutissement d'un processus historique au Québec ou dans un domaine de son histoire. Il peut être associé à une date précise, mais il peut aussi être lié de façon plus large à une période ou un contexte historique.

Un lieu historique est un emplacement reconnu comme significatif dans l'histoire du Québec ou dans un domaine de cette histoire. Il peut contenir ou non des traces matérielles.

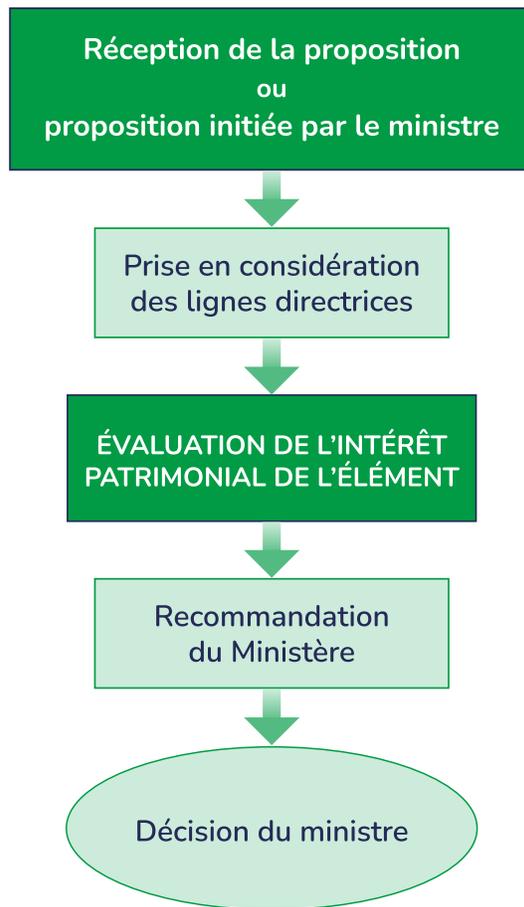
Les étapes précédant la désignation

La désignation est un pouvoir qui relève du ministre de la Culture et des Communications. Il peut découler de sa propre initiative ou d'une proposition de toute personne intéressée, qui peut transmettre [le formulaire Proposition de statut – Désignation – Personnage ou événement historique](#) ou [le formulaire Proposition de statut – Désignation – Lieu historique](#) accompagné de la documentation requise au ministère de la Culture et des Communications. Depuis le 1^{er} octobre 2022, tous les projets de désignation sont examinés et analysés par le ministère de la Culture et des Communications à partir de la présente méthode d'évaluation.

La décision de procéder ou non à la désignation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique revient au ministre de la Culture et des Communications et repose sur le principe d'intérêt public. Le ministre détermine si la désignation du personnage, de l'événement ou du lieu historique présente un intérêt public en s'appuyant notamment sur l'évaluation de l'intérêt patrimonial effectuée par les experts disciplinaires du Ministère à l'aide de la présente méthode d'évaluation, mais également sur [les lignes directrices pour la désignation des personnages, des événements et des lieux historiques](#). Ainsi, le fait qu'un personnage, un événement ou un lieu présente un intérêt patrimonial au regard de la méthode d'évaluation ne signifie pas qu'il fera automatiquement l'objet d'une désignation.

Les étapes précédant la désignation

Figure 1



L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique

Le ministère de la Culture et des Communications procède à l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu au regard d'un ensemble de critères présentés à l'[annexe 1](#). Cette étape d'évaluation, réalisée par des experts disciplinaires du Ministère, s'appuie sur la documentation recueillie et analysée et permet de déterminer l'importance historique d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu.

La documentation est une étape importante dans le processus d'évaluation patrimoniale, qui doit reposer sur des informations sérieuses et valides. L'approche du Ministère pour la documentation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu est présentée en [annexe 2](#). Quant à l'étape d'analyse des informations recueillies, elle est détaillée à l'[annexe 3](#).

Pour chaque élément à l'étude, une grille d'analyse patrimoniale est remplie, permettant ainsi de détailler et justifier le processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial (voir [annexe 4](#)).

Annexe 1

Critères d'importance patrimoniale

Personnages

Envergure

Ce critère d'importance est satisfait si le personnage répond à l'ensemble de ces conditions :

Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire du territoire québécois.

+

Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.

+

Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.

Exemples de personnages désignés qui satisfont ce critère d'intérêt :

Marie Lacoste-Gérin-Lajoie

Marie Lacoste-Gérin-Lajoie est une pionnière de l'avancement des droits des femmes au Québec. Féministe, militante et organisatrice engagée pour l'obtention du droit de vote des Québécoises, elle a publié plusieurs ouvrages sur les droits des femmes comme juriste autodidacte. En 1907, elle cofonde la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, qui milite pour le suffrage féminin, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, ainsi que la protection des mères et des familles. C'est en grande partie grâce à elle que l'Assemblée législative modifie en 1931 le Code civil du Québec pour permettre aux femmes mariées de disposer du fruit de leur travail.



© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, fonds Famille Landry, cote : P155,S1,SS2,D34

Félix Leclerc

Félix Leclerc, reconnu comme le père de la chanson québécoise, est l'une des plus importantes personnalités culturelles de l'histoire du Québec. Son œuvre compte près de 150 chansons originales, de même que des romans, des pièces de théâtre, des recueils de maximes et des poèmes. Son succès populaire au Québec et dans les pays francophones d'Europe a influencé considérablement la chanson québécoise et a concouru à faire reconnaître sa valeur. L'homme et son œuvre ont contribué à façonner l'identité collective des Québécoises et des Québécois.



Félix Leclerc, 1960-1976.

© BAnQ Vieux-Montréal, fonds Antoine Desilets, cote : 06M,P697,S1,SS1,SSS10,D15

Évocation

Ce critère d'intérêt est satisfait si le personnage répond à ces conditions :

Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire du territoire québécois.

+

Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.

Exemples de personnages désignés qui satisfont ce critère d'intérêt :

Olivier Le Jeune

Olivier Le Jeune est le premier esclave noir connu de l'histoire de la Nouvelle-France et le premier Noir établi de manière permanente dans la vallée du Saint-Laurent. Il est arrivé à Québec en 1629 avec l'expédition des frères Kirke qui s'emparent de la colonie. Ce personnage revêt une forte importance symbolique en mettant en lumière la présence des Noirs sur le territoire québécois depuis près de quatre siècles.

Agathe de Saint-Père

Agathe de Saint-Père est considérée comme l'une des rares « femmes d'affaires » en Nouvelle-France et constitue un personnage féminin fort de l'histoire du Québec pour la période du Régime français. Elle fonde une manufacture de toile à Montréal. À une époque où les femmes mariées sont considérées comme mineures devant la loi, Agathe de Saint-Père est remarquablement active dans la sphère économique en assumant la gestion des biens familiaux, en plus de saisir les occasions d'acquisitions foncières. Son histoire symbolise l'entrepreneuriat féminin à l'époque de la Nouvelle-France.

Événements

Envergure

Ce critère d'intérêt est satisfait si l'événement répond à ces conditions :

L'événement est largement reconnu comme ayant été marquant dans l'histoire du territoire québécois.

+

L'événement a eu des répercussions durables dans le temps.

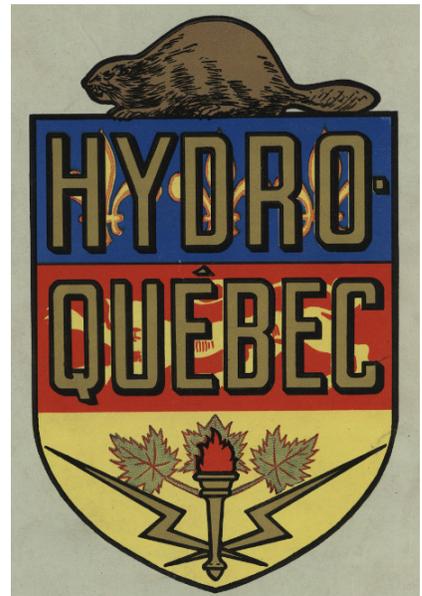
+

L'événement est documenté ou fait l'objet de gestes de reconnaissance.

Exemples d'événements historiques désignés qui satisfont ce critère d'intérêt :

Création d'Hydro-Québec

La création d'Hydro-Québec constitue la première phase du processus de nationalisation de l'électricité au Québec. Elle marque l'étatisation des actifs de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated. La nouvelle entreprise publique acquiert ainsi quatre centrales en activité et le monopole du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz sur l'île de Montréal. À court terme, la prise de possession du marché montréalais de l'énergie entraîne la réduction des tarifs des consommateurs, ce qui favorise l'expansion du marché domestique et l'extension du réseau de distribution. À plus long terme, la création d'Hydro-Québec contribue à l'électrification des campagnes et au développement d'une expertise québécoise dans le secteur de l'énergie hydroélectrique.



© Archives d'Hydro-Québec, fonds de la Commission hydroélectrique de Québec

Arrivée des Filles du roi en Nouvelle-France

L'envoi des Filles du roi en Nouvelle-France découle de la volonté de Louis XIV de reprendre en main l'administration et le développement de ses territoires en Amérique du Nord. Sélectionnées selon des critères assez stricts, elles sont transportées jusqu'en Nouvelle-France aux frais du roi, qui les pourvoit pour la plupart d'une dot. Le premier contingent des Filles du roi arrive en Nouvelle-France le 22 septembre 1663. Jusqu'en 1673, elles sont entre 770 et 1 000 à tirer parti de cette initiative royale et à s'établir dans les régions de Québec, Montréal et Trois-Rivières. L'arrivée des Filles du roi en Nouvelle-France a contribué d'une manière importante à l'augmentation de la population et au développement de la colonie.



L'arrivée des Filles du Roi, par Eleanor Fortescue Brickdale, avant 1927.

© Bibliothèque et Archives Canada

Évocation

Ce critère d'intérêt est satisfait si l'événement répond à ces conditions :

L'événement est reconnu pour sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire du territoire québécois.

+

L'événement évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.

Exemples d'événements historiques désignés qui satisfont ce critère d'intérêt :

Embauche de la première policière au Québec

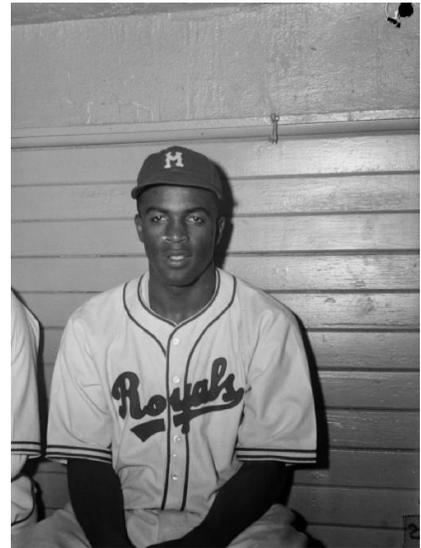
Le 17 juin 1975, la Sûreté du Québec procède à l'embauche de la première policière de l'histoire du Québec, Nicole Juteau, qui vient de terminer un stage pratique à l'Institut de police du Québec, à Nicolet. Avant cette embauche, les femmes qui travaillent dans les corps policiers demeurent dans les bureaux ou les centres de détention pour femmes. Elles n'ont pas le droit de porter d'arme à feu ni ne disposent de pouvoirs d'arrestation. Pour permettre à Nicole Juteau d'être assermentée, la Commission permanente des institutions de l'Assemblée nationale du Québec doit ainsi modifier, le 21 août 1975, le règlement numéro 7 qui réservait jusque-là le métier de policier aux hommes.



© Sûreté du Québec, collection patrimoniale

Saison de Jackie Robinson avec les Royaux de Montréal

Le 15 avril 1947, Jackie Robinson devient le premier américain noir à participer à un match des ligues majeures de baseball. Il contribue ainsi à mettre fin à la ségrégation raciale dans le sport le plus populaire en Amérique du Nord. La première brèche dans la barrière raciale au baseball a toutefois été ouverte au Québec en 1946, alors que Jackie Robinson joue pendant toute la saison avec les Royaux (ou Royals) de Montréal, club-école des Dodgers de Brooklyn dans la Ligue internationale de baseball. La ville de Montréal et le Québec occupent ainsi une place déterminante dans le parcours sportif de Jackie Robinson, un athlète d'exception et un pionnier de la lutte pour les droits civiques, et dans le processus menant à la fin de la ségrégation raciale dans la pratique professionnelle des sports, notamment le baseball.



Jack Robinson, 9 juillet 1946.

© BAnQ Vieux-Montréal, fonds Conrad Poirier,
cote : 06M,P48,S1,P12829

Lieux

Envergure

Ce critère d'intérêt est satisfait si le lieu répond à ces conditions :

Le lieu possède un lien direct et avéré avec un personnage ou un événement historique qui se démarque par son importance dans l'histoire du territoire québécois ou un aspect de celle-ci.

+

Le lieu jouit d'une reconnaissance auprès de la collectivité, d'une communauté pertinente ou dans la littérature.

Évocation

Ce critère d'intérêt est satisfait si le lieu remplit ces conditions :

Le lieu est reconnu pour sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire du territoire québécois ou dans l'histoire d'une collectivité de ce territoire.

+

Le lieu jouit d'une reconnaissance comme tel auprès de la collectivité, d'une communauté pertinente ou dans la littérature.

Exemple de lieu historique désigné qui satisfait ce critère d'intérêt :

Kitcisakik

Kitcisakik est un lieu de rassemblement significatif de l'histoire des Autochtones du Québec et un carrefour historique de rencontres entre les Algonquins, les missionnaires et les compagnies de traite de fourrures. Ce lieu est fréquenté par les Algonquins avant la présence euroquébécoise. Vivant en petits groupes familiaux autonomes et dispersés durant la majeure partie de l'année, les Algonquins se retrouvaient l'été sur cette presqu'île lors de rassemblements au cours desquels ils échangeaient des denrées et des informations et célébraient des mariages. Les familles regagnaient ensuite leurs territoires de chasse pour y passer l'hiver.



© Ministère de la Culture et des Communications, Annie Boisclair, 2019

Profondeur historique

Ce critère d'intérêt est satisfait si le lieu répond à ces conditions :

Le lieu est associé à une concentration d'éléments historiques, avec ou sans liens directs entre eux, qui, par leur cumul, lui octroient une grande importance historique.

+

La profondeur historique du lieu s'étend, au moins, sur plus d'un siècle.

Exemples de lieux historiques désignés qui satisfont ce critère d'intérêt :

Fleuve Saint-Laurent

Les Premières Nations naviguent sur le fleuve Saint-Laurent depuis des millénaires. Elles sont les premières populations à s'alimenter à partir de ses ressources et à utiliser ses eaux pour se déplacer en vue de se rencontrer et de commercer. Le golfe du Saint-Laurent est le lieu des premières rencontres entre les Amérindiens et les Européens. À l'époque de la Nouvelle-France, le fleuve Saint-Laurent constitue la porte d'entrée des explorateurs français qui pénètrent à l'intérieur du continent nord-américain. Il est aussi l'épine dorsale du réseau commercial de la traite des fourrures. Les seigneuries étant distribuées de part et d'autre de ses rives, le fleuve est de plus l'axe principal du peuplement de la colonie, son indispensable voie de communication et une source d'alimentation pour les habitants. Au cours des siècles suivants, le fleuve Saint-Laurent joue un rôle fondamental dans le développement du Québec et du Canada.



Vue du fleuve Saint-Laurent prise sur le traversier entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup, 1950.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec fonds Lida Moser, cote : P728,S1,D1, P7-1

Cœur historique du Sault-au-Récollet

Le cœur historique de Sault-au-Récollet est un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec. Il est considéré comme l'un des plus anciens établissements de la partie nord de l'île de Montréal. Ce lieu est d'abord fréquenté par les Amérindiens qui empruntent la rivière des Prairies pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent ou la rivière des Outaouais. Conséquemment, ce territoire est l'un des premiers emplacements de l'île de Montréal à être visités par les explorateurs et les missionnaires français. Une mission y est érigée pour finalement laisser place, à la fin du XVIII^e siècle, à un village. Le cœur historique de Sault-au-Récollet est progressivement intégré dans le développement urbain de la ville de Montréal pendant le XX^e siècle, tout en conservant plusieurs traces de son histoire.



Cœur historique du Sault-au-Récollet. Plan du village du Sault-au-Récollet tiré de H. W. Hopkins, Atlas of the City and Island of Montreal, Montréal, Provincial Surveying and Pub. Co, 1879.

© Archives de la Ville de Montréal

Annexe 2

Documentation

La documentation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu

Le processus de documentation vise à réunir une bonne quantité et variété de sources, notamment les travaux les plus pertinents ou les plus récents sur la question. Il n'entraîne pas la création de nouveaux savoirs issus d'un travail d'extraction et d'interprétation des données. Cependant, dans certains cas où la documentation se fait rare, que des informations factuelles importantes pour l'analyse sont absentes, ou bien pour valider des informations moins certaines, la consultation d'archives s'avère nécessaire. Par ailleurs, lorsqu'applicable ou pertinent, la documentation doit prendre en compte l'évolution de la perception du sujet dans l'historiographie ou dans la culture populaire.

La documentation d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique s'appuie généralement sur les sources suivantes :

- ouvrages publiés (essais, biographies, ouvrages collectifs, monographies, etc.);
- articles de revue scientifique révisés par des pairs;
- articles de revue spécialisés;
- mémoires et thèses;
- encyclopédies;
- dictionnaires biographiques;
- publications gouvernementales;
- rapports de recherche;
- bases de données;
- journaux;
- documents d'archives.

Visite du lieu

La visite n'est pas une étape indispensable dans le processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu historique. Contrairement à l'immeuble ou au site patrimonial, la dimension matérielle du lieu ne revêt pas la même importance. Même s'il comporte des constructions, des aménagements ou des vestiges, c'est la signification historique du lieu qui fait l'objet de l'évaluation.

Toutefois, dans certains cas, une visite pourrait s'avérer utile pour permettre de mieux comprendre l'existence physique du lieu et ses limites en vue d'une désignation.

Annexe 3

Canevas d'analyse et de synthèse

1. Personnage

> Identification du personnage

- Nom
- Prénom
- Autre nom, pseudonyme, surnom
- Sexe
- Date et lieu de naissance
- Parents
- Informations relatives aux unions et enfants
- Date et lieu de décès
- Lieu d'inhumation

> Historique du personnage

- Parcours académique, formation
- Profession, métier, occupation
- Principaux éléments biographiques mis en contexte
- Activités et réalisations

> Relations du personnage à son contexte

- À quelle collectivité se rattache le personnage?
- Est-ce que les activités et les réalisations du personnage ont marqué l'histoire de cette collectivité ou celle, plus générale, du territoire québécois? Comment?
- Quels ont été les effets des activités et des réalisations du personnage sur son époque? Quelles ont été leurs répercussions dans le temps long?
- Est-ce que le personnage a incarné une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte important de l'histoire de cette collectivité ou celle, plus générale, du territoire québécois?

> Vitalité de la mémoire

- Est-ce que le personnage est présent dans la mémoire collective?
- Est-ce qu'il a fait l'objet d'un processus de patrimonialisation? Est-ce que la perception du personnage a évolué dans le temps?
- Est-ce que des repères commémoratifs lui ont été consacrés?
- Est-ce que des lieux ont été nommés en son honneur?
- Existe-t-il des biens associés au personnage?
- Est-ce que des ouvrages biographiques portent sur son existence? Sinon, est-ce que ses activités et ses réalisations ont été mises en lumière par des publications ou d'autres formes de savoirs?

2. Événement

> Description de l'événement

- Circonscrire l'événement en précisant succinctement ce dont il est question, ses protagonistes, etc.
- Retracer les grandes étapes de l'événement.

> Présentation de l'événement dans son contexte

- Montrer comment l'événement s'inscrit dans son contexte historique, notamment les conditions dans lesquelles il prend forme.
- Mettre l'événement en relation avec d'autres événements, simultanés ou ultérieurs, notamment pour observer ses répercussion et conséquences, mais aussi pour bien cerner son importance relative.

> L'événement dans la littérature

- Détailler les principales interprétations faites de l'événement dans la littérature scientifique.
- Voir si la littérature a subi des changements d'interprétation importants par rapport à l'événement.

> Commémoration et mémoire de l'événement

- Présenter, s'il y a lieu, les éléments commémoratifs (monuments, toponymie, etc.) qui évoquent la mémoire de l'événement.
- Si applicable, voir ce que retient la mémoire populaire de l'événement.

> Biens associés à l'événement

- Présenter, le cas échéant, les biens ou les endroits possédant un lien direct avec l'événement.

3. Lieu

> Situer le lieu et son contexte

- Documenter l'occupation du lieu.
- Documenter les usages faits du lieu.
- Présenter les événements historiques auxquels le lieu est associé.
 - Si applicable, les traces matérielles de ces événements.
- Voir les principales modifications qu'a subies le lieu.

> Décrire le lieu tel qu'il se présente aujourd'hui ainsi que son environnement

- Comment se présente le lieu?
- Comment se caractérise l'environnement du lieu?

> Documenter les valorisations dont le lieu fait l'objet

- Aborder la fortune critique du bien.
 - La place du lieu dans la littérature spécialisée au fil du temps.
 - La vision actuelle des spécialistes sur le lieu.
- Vérifier si le lieu possède une forme de reconnaissance patrimoniale.
- Vérifier si le lieu fait l'objet d'une appropriation par une communauté.
 - Préciser la communauté concernée.
 - Décrire le type d'appropriation, son évolution et sa durée.

Annexe 4

Grille d'évaluation

	CRITÈRES	JUSTIFICATION
PERSONNAGE	<p>Envergure</p> <p>Les activités et les réalisations du personnage sont largement reconnues comme ayant été marquantes dans l'histoire au Québec.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Les activités et les réalisations du personnage ont entraîné des répercussions durables dans le temps.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Le personnage et ses réalisations sont documentés ou ont fait l'objet de gestes de reconnaissance depuis son décès.</p>	
	<p>Évocation</p> <p>Les connaissances existantes sur le personnage démontrent sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Le personnage évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.</p>	

	CRITÈRES	JUSTIFICATION
ÉVÉNEMENT	<p>Envergure</p> <p>L'événement est largement reconnu comme ayant été marquant dans l'histoire au Québec.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>L'événement a eu des répercussions durables dans le temps.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>L'événement est documenté ou fait l'objet de gestes de reconnaissance.</p>	
	<p>Évocation</p> <p>L'événement est reconnu pour sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>L'événement évoque de façon remarquable cette idée, cette cause, ce mouvement, cette tradition, ce phénomène, cette période ou ce contexte significatif.</p>	

	CRITÈRES	JUSTIFICATION
LIEU	<p>Envergure</p> <p>Le lieu possède un lien direct et avéré avec un personnage ou un événement historique qui se démarque par son importance dans l'histoire québécoise ou un aspect de celle-ci.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Le lieu jouit d'une reconnaissance auprès de la collectivité, d'une communauté pertinente ou dans la littérature.</p>	
	<p>Évocation</p> <p>Le lieu est reconnu pour sa capacité à évoquer une idée, une cause, un mouvement, une tradition, un phénomène, une période ou un contexte significatif dans l'histoire au Québec.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Le lieu jouit d'une reconnaissance auprès de la collectivité, d'une communauté pertinente ou dans la littérature.</p>	
	<p>Profondeur historique</p> <p>Le lieu est associé à une concentration d'éléments historiques, avec ou sans liens directs entre eux, qui, par leur cumul, lui octroient une grande importance historique.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>La profondeur historique du lieu s'étend, au moins, sur plus d'un siècle.</p>	

